

# HEURES SUPPLÉMENTAIRES



## LA NÉGOCIATION OU...

Une fois encore, les méthodes employées par l'administration montrent le peu de considérations pour les agents.

# INSUFFISANT !!!



**UNITÉ SGP POLICE saisit le Ministre de l'Intérieur et rappelle ses revendications**

La gestion du stock et du flux des heures supplémentaires devait se reposer sur 3 axes :



**Païement non soumis à imposition**

**Maintien d'un droit à congés de ces heures**

**Conversion des heures supplémentaires en trimestres dits retraites.**



**ET, BIEN ENTENDU, RÉVISION DU MONTANT DE PAIEMENT DE L'HEURE**

**UNITÉ SGP  
POLICE  
FSMI FO**



[www.unitesgppolice.com](http://www.unitesgppolice.com)

**MAJORITAIRE**

**100% Gradés, Gardiens,  
ADS et PATS**

**30-10-2019**

Bagnolet, le 30 octobre 2019

Référence : YL/SEC/n°185

**Monsieur Christophe CASTANER**

Ministre de l'Intérieur  
Ministère de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75800 PARIS Cedex 08

Monsieur le Ministre,

Je viens de prendre connaissance de votre correspondance adressée, ce jour, à l'ensemble des fonctionnaires du Corps d'Encadrement et d'Application et de la Police Technique et Scientifique.

Au travers de ce courrier, si vous répondez à une partie des attentes des personnels placés, dans l'un de ces corps, sous votre autorité, force est de constater que plusieurs de nos revendications restent encore sans réponse.

En effet à chacun de nos entretiens je n'ai eu de cesse de vous rappeler que la gestion du stock et du flux des heures supplémentaires devait se reposer sur 3 axes :

- Le paiement non soumis à imposition
- Le maintien d'un droit à congés de ces heures
- La conversion des heures supplémentaires en trimestres dits retraites

Par le fait, il est indispensable, au-delà du seul paiement, que des négociations soient ouvertes sans délai afin d'acter les deux choix optionnels que sont le droit aux congés et la conversion en droits retraite.

Il est tout aussi évident que nous ne saurions nous satisfaire du montant actuel de l'heure supplémentaire indemnisée qui devra, sans délai, être réévalué.

A ce sujet, mon organisation va vous fournir, dans les prochains jours, des pistes de réflexion afin de revoir le montant actuel.

Convaincu de votre attachement au maintien d'un dialogue social constructif et dans l'attente de votre réponse,

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le Secrétaire Général

  
Yves LEFEBVRE